




LES NIVEAUX D'ENGAGEMENT PAR OBJECTIFS

Voici un aperçu des niveaux d'engagements attendus par objectif. Certains engagements peuvent varier en fonction de la nature de l'établissement et il n'est pas nécessaire d'avoir atteint tous les engagements attendus pour passer d'un niveau à l'autre : se reporter au dossier de candidature et à l'auto-évaluation adaptée à votre établissement pour plus de précisions.

Objectif 1 : Délibération et comité de pilotage	Objectif 2 : Achat	Objectif 3 : Sensibilisation	Objectif 4 : Communication	Objectif 5 : Partenariat
Niveau 1 d'engagement 				
Un comité de pilotage est constitué.	Des produits de commerce équitable sont ponctuellement proposés à la vente ou à la consommation. (achat < 200 € /an)	Intervention ponctuelle sur le commerce équitable.	Action de communication ponctuelle sur une action de commerce équitable.	Au moins un partenariat local autour du projet ou de la thématique commerce équitable.
Une délibération est votée.		Un ouvrage/outil sur le commerce équitable au centre de documentation.		
Niveau 2 d'engagement 				
Un comité de pilotage comporte au moins 3 catégories d'acteurs.	Des produits de commerce équitable sont proposés à la vente ou à la consommation régulièrement, tout au long de l'année. (achat entre 200 et 1000 € / an)	Interventions régulières sur le commerce équitable. Au moins un projet d'année durant le temps scolaire.	Des actions de communication régulières, internes à l'établissement, sur les actions menées et l'engagement de l'établissement.	Plusieurs partenariats autour du projet ou de la thématique commerce équitable.
Une délibération et un plan d'action sont votés.	Des jeunes collaborent aux ventes.	Plus de 3 ouvrages/outils sur le commerce équitable au centre de documentation. Des jeunes collaborent aux actions de sensibilisation.		
Niveau 3 d'engagement 				
Un comité de pilotage comporte au moins 4 catégories d'acteurs et collabore activement avec des jeunes.	Des produits de commerce équitable sont proposés régulièrement à la vente ET à la consommation, dans le cadre d'une politique d'achat responsable. (achat > 1000 € / an)	Interventions régulières sur le commerce équitable, dans et hors temps scolaire. Au moins un projet d'établissement interdisciplinaire.	Des actions de communication régulières, internes ET externes à l'établissement, sur les actions menées et l'engagement de l'établissement.	Plusieurs partenariats autour du projet ou de la thématique commerce équitable, dont au moins un nouveau depuis le label et/ou un international.
Une délibération et un plan d'action intégré dans le projet d'établissement, sont votés.	Les jeunes et le personnel sont impliqués et formés dans l'achat/vente.	Plus de 15 ouvrages/outils sur le commerce équitable et thèmes liés au centre de documentation. Les jeunes et le personnel sont impliqués et formés en éducation au commerce équitable.		Des jeunes ont mené au moins une action en autonomie.